

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 99 31 62

Durée

1 jour
7 heures

Public

Toute personne qui connaît déjà les marchés publics, soit en tant qu'opérateurs économiques, soit en tant qu'entités publiques ou MOE...

Prérequis

Connaissance de base informatique (internet, mails...) et en marchés publics

Effectif

6 stagiaires minimum
8 stagiaires maximum

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports PPT de cours vidéoprojeté
- Exemples DOC et PDF des documents juridiques correspondants et à jour en direct
- Méthode théorie-pratique : exercices écrits, mise en situation, cas pratiques, théorie

Formateur

Formateur spécialisé

Suivi et évaluation

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et une attestation de formation sera remise.

Informations complémentaires

Accessibilité de la formation

Afin de garantir un accueil attentif aux personnes en situation de handicap, en difficultés d'accessibilité ou nécessitant tout accompagnement spécifique, nous vous invitons à nous contacter au préalable afin d'étudier votre situation.

Objectifs de la formation

Les nouveaux CCAG Travaux et de Maîtrise d'œuvre sont entrés en vigueur le 1er avril 2021. Ils introduisent des changements notables en matière d'exécution financière des marchés publics, de développement durable, de règlements des litiges ou de dématérialisation. Fruit d'un travail de concertation commencé en 2019, ils intègrent des avancées intéressantes et un rééquilibrage des dispositions en faveur des entreprises, au niveau Travaux, notamment.

la vocation de cette formation très opérationnelle est de permettre aux participants de découvrir les nouveaux CCAG TVX et MOE 2021 et de s'en emparer, simplement et opérationnellement.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :

- Être capable de gérer les nouveaux Marchés publics correspondants
- Être capable de connaître les différences fondamentales entre les anciens et les nouveaux CCAG.
- Maîtriser les nouveaux CCAG TVX et MOE 2021

Contenu

1. Rappel sur les grands principes du CCP actuel et du CCAG TvX 2009 et de la loi MOP
 - Le Code de la Commande publique actuel : sa portée, son contenu, ses limites
 - Le CCAG TVX 2009 et la loi MOP
 - Parallèle avec les NFP 03-001 (de 2017) et 002 (de 2014) des marchés privés en Bâtiment et Travaux public
2. CCAG TRAVAUX 2021
 - Son contenu en détail
 - Ses applications et dates
3. Comparaisons avec le CCAG TRAVAUX ancien (2009)
 - Changements
 - Avantages/Inconvénients
4. CCAG MOE 2021
 - Son contenu en détail
 - Ses applications et dates
5. Les Suites à donner et le futur